

## C'est à la direction d'assumer l'intégralité du coût des mesures barrières !

### Menaces inacceptables !

L'usine est la propriété privée de la direction, et quand nous sommes à l'intérieur, c'est elle qui est entièrement responsable de la préservation de notre santé et qui a l'obligation d'agir en ce sens.

C'est pour cela que l'épidémie du Covid-19 l'oblige à faire des contrôles aux entrées.

La direction a prévu des mesures barrières sur le papier mais pour que les écrits puissent s'appliquer, il y a un prix à payer. La direction ne veut payer qu'une partie de la note et c'est pour le masquer qu'elle nous accuse et nous menace avec son document « mesures sanitaires sévères » :

... « Aussi nous vous demandons, à l'avenir, de vous conformer vous de vous conformer à l'ensemble des mesures barrières renforcées mises en œuvre sur le site » ... « à défaut, nous serons contraints d'envisager des mesures plus graves à votre rencontre » ...

La direction veut faire signer son document et le mettre à notre dossier pour se dédouaner de ses responsabilités !

Depuis le redémarrage de la production, en mai, en fabrication, c'est nous qui supportons toute la journée le port du masque, de lunettes, etc. **La direction se contente de refuser de prévoir le temps nécessaire pour nous aérer !**

### Lavage des mains

La direction n'évoque pas le lavage des mains dans son document !

Lors des formations aux mesures barrières un médecin du travail a jugé cette mesure très importante au point de faire une vidéo pour montrer comment le faire efficacement !

**Nous à la CGT, nous ne cautionnerons pas que des contraintes supplémentaires s'ajoutent aux charges de travail !**

**Ci-dessous** : extrait du document de formation PSA pour les référents du protocole sanitaire :



**La direction refuse ce qui permettrait de se laver les mains régulièrement** : augmenter les temps de pauses, de repas, des pauses supplémentaires, baisse des cadences, etc.

**Et ce n'est qu'une mesure barrière de base !**

### Distances physiques

La distance physique d'1 mètre et de 2 mètres quand on fume ne concerne que les pauses. Pour sa production, la direction ne parle pas de distance physique quand il s'agit de faire travailler plus de 7H00 à moins d'1 mètre les uns des autres ! Elle ferme les yeux pour les outils de moins en moins, voire plus du tout nettoyés, l'impossibilité de se laver les mains avant chaque pause, etc.

### Transports collectifs

La direction ne parle que des trajets en voiture dans son document. Pour les transports collectifs, elle a détecté le risque de leur fréquentation qui dépasse les 50% et en a déduit qu'il fallait mettre un bus de plus.

**Aujourd'hui, il y a encore des situations à risques mais elle refuse de rajouter des bus !**